



# Éditorial



Marc Abadie,  
Directeur du réseau et des territoires  
de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts est, aux côtés du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, membre fondateur de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT). Dans un pays comme la France qui comprend onze frontières terrestres, le fait transfrontalier est vécu par près du quart de la population. Plus de 380 000 travailleurs frontaliers sortent chaque jour du territoire, un chiffre en constante augmentation. L'enjeu économique, écologique mais aussi social de la coopération transfrontalière est ainsi loin d'être périphérique.

Notre groupe se mobilise donc au quotidien pour permettre l'émergence et la réalisation de projets transfrontaliers. Par exemple, notre filiale Transdev, avec Thello (33 % Transdev, 66 % Trenitalia) est la première compagnie française privée à opérer dans le cadre de l'ouverture du marché des liaisons transfrontalières. Nous finançons également des infrastructures structurantes dans ces territoires, telle la ligne de tram entre Strasbourg et Kehl, qui relie les deux rives du Rhin.

Nous participerons en outre au plan Juncker en mobilisant de l'ingénierie, des prêts, des fonds propres et parfois des garanties. Afin d'accélérer sa mise en œuvre, nous avons engagé un partenariat avec la BEI pour accompagner conjointement les porteurs de projet en faveur notamment de la transition énergétique et écologique, des infrastructures de transports, du numérique, du tourisme et du logement.

Les travaux menés par la MOT pendant plus d'un an et demi sur le développement économique des territoires transfrontaliers, auxquels nos équipes ont été associées, ont permis de dresser un premier bilan et des premières préconisations que vous retrouverez dans cet ouvrage.

Mais il est indispensable de poursuivre ces réflexions, pour répondre aux besoins des territoires transfrontaliers, par nature complexes. Je me réjouis donc que ce soit l'un des objectifs que s'est fixés la Présidence luxembourgeoise de l'UE au 2<sup>e</sup> semestre 2015 : placer au cœur de ses priorités la résolution des obstacles à la coopération transfrontalière.